

**MISE EN ŒUVRE  
DE LA STRATEGIE NATIONALE  
DE PREVENTION ET DE LUTTE  
CONTRE LA PAUVRETE**

**LES AVANCEES  
EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR**

**9 Janvier 2020**

**Ecole centrale de Marseille**

- **Les 5 engagements de la stratégie pauvreté**  
Initiatives et résultats en Provence Alpes Côte d'Azur
- **Un mode de fonctionnement innovant**  
Plus d'efficacité et d'effets directs sur les habitants
- **Revenu universel d'activité**  
L'implication de la Provence Alpes Côte d'Azur dans la concertation
- **Prochains jalons**  
Les étapes à venir du déploiement de la stratégie pauvreté dans la région





## Les 5 engagements de la stratégie pauvreté

### Initiatives et résultats en Provence-Alpes-Côte d'Azur

#### 1. Agir dès les premiers âges de la vie pour en finir avec la reproduction de la pauvreté

##### L'engagement :

Empêcher qu'un enfant pauvre d'aujourd'hui ne devienne un adulte pauvre demain, rompre avec le déterminisme de la pauvreté, renouer avec l'égalité des chances républicaine, tels sont les premiers enjeux de la stratégie pauvreté.

##### Les avancées en Provence Alpes Côte d'Azur :



- Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, les modalités de financement des crèches sont réformées pour inciter les collectivités et les gestionnaires à davantage de mixité sociale.
- Depuis le 25 mai 2019, afin de rendre l'accueil par un assistant maternel plus accessible à toutes les familles, un tiers payant a été mis en place pour que les familles n'aient plus à avancer les frais.
- Les caisses d'allocations familiales sont mobilisées pour accompagner la création de nouvelles places d'accueil du jeune enfant (crèches)



- Les caisses d'allocations familiales sont également mobilisées pour accompagner la création de nouveaux lieux d'animation de la vie sociale (centres sociaux). Dans la région ce sont ainsi 10 nouvelles structures qui sont en projet, notamment dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.



#### Les Crèches à vocation d'insertion professionnelles

En paca, les familles monoparentales sont très nombreuses. 16 établissements sont labellisés « crèches à vocation d'insertion professionnelle » 11 dans le Var, 4 dans les Bouches du Rhône, une en Vaucluse. Au total cela représente une offre de 131 places pour répondre à des besoins, y compris en urgence pour des personnes en parcours d'insertion professionnelle.

Un nouvel appel à projet a été lancé conjointement par les Caf et Pôle emploi du Var et des Bouches du Rhône fin 2019 pour ouvrir de nouvelles places



#### Projet GALICE (Alpes maritimes)

Le projet GALICE dans les Alpes maritimes (Nice Nord) vise à renforcer le développement de l'accueil du jeune enfant et à renforcer les compétences parentales des parents qui peuvent exprimer librement leurs questionnements, s'entraider, rompre l'isolement social. L'enfant bénéficie d'un espace relationnel riche avec d'autres adultes et d'autres enfants, il peut apprendre dans de bonnes conditions à se séparer de sa mère et préparer ainsi une bonne intégration scolaire.



## 2. Garantir les droits fondamentaux des enfants et lutter contre les privations au quotidien

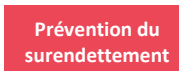
### L'engagement

Trop d'enfants grandissent aujourd'hui dans un environnement qui porte atteinte à leur développement. L'objectif de la stratégie pauvreté est de mettre un terme aux situations manifestement porteuses de dangers et diviser ainsi par deux d'ici 2022 le taux de privation matérielle des enfants pauvres.

### Les avancées en Provence-Alpes-Côte d'Azur :



- Pour que plus aucun enfant n'arrive à l'école le ventre vide, des **petits déjeuners** sont mis en place pour les élèves de CP et CE1 scolarisés en REP et REP+. Par exemple, ce sont ainsi près de **6400 enfants** qui ont pu en bénéficier depuis la rentrée scolaire 2019 dans l'Académie d'Aix-Marseille.
- Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2019, les communes et intercommunalités rurales fragiles peuvent bénéficier d'un soutien financier de l'État pour mettre en place une **tarification sociale des repas de cantine scolaire** servis aux enfants pauvres. Un premier bilan de la mise en place de la mesure sera fait en juin 2020.



- Pour conseiller et aider les familles rencontrant des difficultés financières, **un appel à projet sera lancé en 2020 pour labelliser 32 points conseil budget (PCB)**.



- Pour **aller au-devant des familles à la rue, en squats et en bidonvilles et prévenir la mendicité des enfants**. Des maraudes mixtes sont mises en place, en lien avec les professionnels de l'insertion et de la protection de l'enfance dans les Bouches du Rhône.
- Pour faire face à la saturation des dispositifs d'hébergement, les acteurs du territoire se mobilisent pour faciliter l'accès au logement des personnes qui sont à la rue, en cohérence avec la stratégie du logement d'abord. Dans la région, 2 territoires expérimentent une mise en œuvre accélérée du plan logement d'abord : la métropole Nice-Côte d'Azur et la communauté d'agglomération Sophia Antipolis
- Sur l'ensemble de la région, au 30/11/2019, **ce sont 634 ménages sortants d'hébergement qui ont pu accéder à un logement social**, contre 519 l'an dernier à la même période, soit une augmentation de 22%



### L'intermédiation locative

L'intermédiation locative permet à des ménages en difficultés d'accéder à un logement dans le parc privé avec une gestion locative adaptée et le cas échéant un accompagnement social. Les bailleurs disposent en contrepartie d'avantages fiscaux et d'aides de l'Agence nationale d'amélioration de l'habitat.

Dans le cadre du plan « logement d'abord », près de 728 places d'intermédiation locative ont été créées en 2019 (soit 150% de l'objectif)



### 3. Assurer un parcours de formation pour tous les jeunes

#### L'engagement

Le gouvernement a décidé d'investir massivement dans la formation de la jeunesse : lutte contre le décrochage scolaire, réforme de l'apprentissage de la voie professionnelle et plan d'investissement dans les compétences.

#### Les avancées en Provence Alpes Côte d'Azur :



- **L'obligation de formation jusqu'à 18 ans**, adoptée par le Parlement en mai 2019, sera mise en place dans la région dès la rentrée 2020.
- **Des appels à projet pour « Repérer et mobiliser les publics invisibles », les jeunes décrocheurs** ont été lancés dans la région dans le cadre du Plan d'investissement dans les compétences, pour déployer des actions innovantes de prise en charge des jeunes qui sont ni en études, ni en emploi, ni en formation (NEET). 28 projets ont été sélectionnés  
**Près de 7000 jeunes ont intégré le dispositif « Garantie jeunes »** en 2019 dans la région.
- Plus de **30700 jeunes** sont entrés en PACEA (Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie) avec l'appui des missions locales, en 2019. Parmi eux 13218 ont touché une allocation pour un montant total de 4,2M€

- Les six départements de la région sont signataires d'une convention avec l'État pour la mise en œuvre de la stratégie pauvreté. Ils se sont engagés à respecter le cadre national fixé par le document de référence majoritairement rédigé par les jeunes relevant de l'aide sociale à l'enfance.
- Ces engagements visent le maintien du lien pour chaque jeune, l'accès à un logement stable, l'accès aux droits et à des ressources financières, l'insertion sociale et professionnelle, l'accès à la santé.



#### Les cités éducatives

Les Cités éducatives visent à intensifier les prises en charges éducatives des enfants à partir de 3 ans et des jeunes jusqu'à 25 ans, avant, pendant, autour et après le cadre scolaire. Elles consistent en une grande alliance des services de l'État, des collectivités, associations, habitants. Huit territoires ont été labellisés en 2019 : Marseille centre ville, Malpassé Corot, Nord littoral, Port de Bouc, Nice, Saint Laurent du Var, Avignon, La Seyne sur Mer



#### CAPITAL Jeunesse 2

Le CREPI Méditerranée, Eiffage Construction et Proman lancent Capital Jeunesse 2 : Un projet de formation collective visant à préparer 9 jeunes issus des Quartiers Prioritaires de la Ville ( MARSELLE et La Ciotat ) au métier de coffreur-bancheur. Ce parcours professionnalisant se décline en trois temps :

- une préparation sur mesure de 2 mois aux savoirs être, savoirs de base liés au métier de coffreur bancheur et à la sécurité animée par Muse Formation, l'AFPA et Prev'HYP
- un Contrat de développement professionnel intérimaire de deux mois avec Proman
- l'accès à une qualification professionnelle via un contrat de professionnalisation d'un an avec Eiffage Construction



## 4. Un meilleur accès aux droits et un accompagnement pour lever les freins à l'emploi

### L'engagement

Trop de familles, de travailleurs pauvres ou de personnes en situation d'exclusion méconnaissent leurs droits. La lutte contre le non-recours aux aides sociales exige un effort accru des pouvoirs publics, avec pour objectif de permettre à ceux qui le peuvent de reprendre une activité.

### Les avancées en Provence Alpes Côte d'Azur :



- En Provence-Alpes-Côte d'Azur, comme dans toute la France, **la nouvelle complémentaire santé solidaire, est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> novembre 2019**, pour offrir aux personnes aux revenus modestes une meilleure protection et un meilleur accès aux soins.
- Au printemps, l'agence régionale de santé (ARS Paca) a lancé les appels à projets permettant de déployer les solutions d'accompagnement médico-social pour les plus précaires : appartements de coordination thérapeutique, lits halte soins santé, lits d'accueil médicalisés. Ce sont ainsi près de 47 places supplémentaires d'ACT, 4 places de LHSS et 25 places de LAM qui ont été créées en 2019 pour soigner au mieux possible les sans-abris.



- Le déploiement de dispositifs de lutte contre le non-recours ayant fait leurs preuves se poursuit, comme **les « rendez-vous des droits » des caisses d'allocations familiales**.
- Pour accompagner les personnes dans leurs démarches, des **accueils sociaux inconditionnels de proximité** sont référencés et mis en place, **accessibles à chacun à moins 30 minutes de son domicile, et des référents de parcours** coordonnent la prise en charge des situations complexes. **Des formations sont mises en place dans chaque département**



- La prime d'activité a été **augmentée de 100€** au niveau du SMIC. En mai 2019, plus de 336 000 foyers en bénéficient dans la région, **soit une augmentation de 44 % par rapport à 2018**.
- **Par ailleurs, le gouvernement poursuit la revalorisation de l'allocation adultes handicapés et du minimum vieillesse.**



### Le programme « un chez soi d'abord »

La région PACA est pionnière dans le développement du programme « un chez soi d'abord » qui vise à accompagner dans leur logement des personnes atteintes de troubles psychiques sévères avec une alliance inédite entre acteurs du logement, du soin et de l'accompagnement social. Initié à Marseille en 2011 et pérennisé en 2016 avec près de 100 places, le programme est désormais implanté à Nice avec 100 places ouvertes en décembre 2019.

A titre expérimental, la DRDJSCS et l'ARS ont également initié en 2019 deux autres projets en milieu rural et périurbain : 30 places pour les personnes à besoin modéré dans les Hautes-Alpes avec l'association ISATIS et 30 places pour des jeunes en souffrance psychique à Carpentras et Orange dans le Vaucluse. Un bilan est en cours pour tester la faisabilité de ce programme sur des petites cohortes



## 5. Mieux accompagner pour faciliter le retour à l'activité et la sortie de la pauvreté

### L'engagement

La sortie durable de la pauvreté repose sur l'autonomie dans le travail, c'est pourquoi la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté porte l'ambition d'accompagner tous les allocataires des minima sociaux, qui restent trop souvent livrés à eux-mêmes.

### Les avancées en Provence-Alpes-Côte d'Azur :



- Dans chaque département, le parcours des allocataires du RSA s'organise avec l'objectif d'une orientation **vers un accompagnement en un mois au plus** et une signature systématique d'un contrat entre l'allocataire et la structure chargée de son accompagnement pour améliorer le retour vers l'emploi.
- Les collaborations entre les Départements et Pôle emploi se sont intensifiées pour permettre le retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA . **Ainsi 88 conseillers de Pôle emploi se sont mobilisés en 2019 pour l'accompagnement global d'environ 6000 personnes.** C'est 36% de plus qu'en 2018.
- Dans le cadre du « pacte d'ambition pour l'insertion par l'activité économique », l'Etat a consacré près de 4 millions d'euros supplémentaires au financement des postes d'insertion

La Fabrik



### *L'essaimage du projet « SEVE Emploi » par la fédération des acteurs de la solidarité*

Le projet prend la forme d'une formation-action auprès de l'ensemble d'une équipe d'un service d'insertion par l'activité économique ainsi que d'une animation régionale d'appui en complément. Plus concrètement, le projet vise à :

- repenser les pratiques d'accompagnement en œuvre (multiplication des immersions en entreprises, etc.) pour repositionner la SIAE comme « médiateur » entre les publics et les entreprises ;
- développer l'accompagnement des entreprises sur les champs suivants : évolution des pratiques de recrutement, évolution des pratiques d'accueil et d'intégration des nouveaux salariés, adaptation des postes de travail aux compétences des personnes etc. pour permettre à l'entreprise de sécuriser son recrutement dans la durée.

En Paca, 7 SIAE participent au programme : UP Ventoux (84), Le village (84), Graines de Soleil (13) RHP (GES RELIANCE) (04) VEGA (83) FRAT (83)



## Un mode de fonctionnement innovant

# Plus d'efficacité et d'effets directs sur les habitants

### 1. Une relation renouvelée avec les collectivités territoriales

Conventions  
Etat/Départements

- Pour bien prendre en compte les réalités locales dans le déploiement des mesures de la stratégie pauvreté, une démarche de **contractualisation entre les conseils départementaux et l'État a été mise en place**, permettant de **mobiliser des moyens importants**, ciblés sur des objectifs communs, et de **s'engager sur des résultats**.
- Au total, sur la région, les fonds mis à disposition par l'État représentent **5,3 M€ supplémentaires en 2019** et progresseront d'année en année d'ici 2022.



#### **Le socle de la contractualisation a concerné pour 2019 :**

##### 1 Enfants et jeunes :

- pas de sortie sèches de l'ASE
- maraudes mixtes (pour les Bouches du Rhône seulement)

##### 2 Renforcer les compétences des travailleurs sociaux

- premier accueil social inconditionnel et de proximité
- réfèrent de parcours (démarche à déployer avec les autres partenaires du CD)

##### 3- insertion et parcours des BRSA

- délai d'un mois pour orienter sur un parcours d'accompagnement
- signature d'un contrat d'engagement réciproque pour tous les BRSA

Sur la partie à l'initiative des départements, 5 sur 6 ont souhaité contractualiser sur le thème du soutien à la parentalité



## 2. Les personnes concernées au cœur du dispositif



Les personnes concernées

- Les personnes concernées et les usagers sont directement associés au déploiement de la stratégie pauvreté dans la région.
- Un premier atelier citoyen s'est tenu le 2 décembre à Avignon sur le revenu universel d'activité. 110 personnes ont participé à l'atelier dont 50 adultes allocataires et 25 jeunes.
- Les groupes de travail ont vocation à s'ouvrir aux personnes concernées pour qu'à terme elles représentent 50% des participants. Plusieurs groupes ont déjà largement ouvert leurs travaux en particulier les groupes « obligation de formation » et « sortants de l'ASE »



## 3. Des acteurs locaux engagés



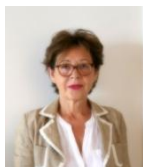
La participation

Dans toute la région, pas moins de 500 acteurs ont été mobilisés pour identifier les besoins des territoires et y répondre.

- Déjà 3 conférences régionales ont été organisées, à Marseille et à Toulon **27 animateurs** se sont mobilisés pour co-piloter les 15 groupes de travail thématiques, mis en place dans chaque région.
- Un espace collaboratif a été mis en ligne en mars, **enregistrant plus de 500 membres pour la région.**
- **Un haut-commissaire** a été nommé auprès du Préfet de région, garant de la mise en œuvre de la stratégie pauvreté.



### Joëlle CHENET, haut-commissaire à la lutte contre la pauvreté dans la région Provence Alpes Côte d'Azur



Joëlle Chenet débute sa vie professionnelle comme institutrice, notamment en zone d'éducation prioritaire. Elle est diplômée de l'Institut d'études politiques de Grenoble (93) et de l'École nationale d'administration (98). À Lyon (1998), elle pilote le pôle social de la Direction régionale des affaires sanitaires et sociales. En 2002, à la Ville de Grenoble, elle endosse les fonctions de directrice générale adjointe, en charge de la solidarité, et en 2010, du secteur culture-sport-éducation-jeunesse. En 2015, elle est nommée à Marseille, directrice de cabinet de l'Agence régionale de santé puis, en 2018, directrice régionale adjointe de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale.





## 4. Des entreprises mobilisées



Engagement  
des entreprises

- En février 2019, le plan « **10 000 entreprises pour l'inclusion et l'insertion professionnelle** » a été lancé au niveau national pour amplifier la mobilisation des entreprises afin de favoriser l'emploi des personnes jeunes et des personnes fragiles.



### Les clubs entreprises inclusives

Fin octobre les six départements ont constitué des clubs d'entreprises inclusives. 7 chartes d'engagement ont été signées. 200 entreprises se sont engagées dans l'accueil des élèves en stage de 3eme, sur le recrutement d'alternants et sur le développement du parrainage vers l'emploi.

Le groupe 15 engagement des entreprises est constitué majoritairement d'entreprises engagées, de leurs représentants (Union Patronale, Chambres consulaires...), d'acteurs associatifs de l'insertion et de l'emploi et des services de l'ETAT (DIRECCTE, PJJ...) et des C.D Plus de 70 personnes ont participé à au moins 1 réunion du GT 15

## Revenu universel d'activité

# L'implication de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur dans la concertation

Le 13 septembre 2018, le président de la République annonçait deux grandes réformes au bénéfice des plus vulnérables, la création du revenu universel d'activité et la mise en place d'un service public de l'insertion.

Deux concertations ont été initiées pour préparer ces réformes, partager les constats, s'accorder sur les objectifs et les modalités, afin que chaque personne en difficulté puisse bénéficier de droits sociaux clairs, lisibles et compréhensibles et d'un accompagnement adapté.



Revenu universel  
d'activité

- Le revenu universel d'activité doit permettre de rénover en profondeur le système des prestations monétaires versées aux ménages modestes, à travers la création d'une **prestation unique sous conditions de ressources, fusionnant le plus grand nombre possible d'allocations existantes** ;
- Cinq objectifs ont été retenus pour la réforme : mettre en place un système **plus juste, plus simple, plus universel, qui combat le non recours aux aides et qui accompagne vers l'activité** ;
- Conçue pour être **la plus large possible**, la concertation comprend un volet institutionnel et un volet citoyen ;
- Dans ce cadre, un atelier citoyen et un débat public ont eu lieu à Avignon le 2 décembre novembre 2019 et ont permis de débattre du projet de réforme et de faire des propositions concrètes sur les conditions de réussite.



## Prochains jalons

# Les étapes à venir du déploiement de la stratégie pauvreté dans la région

---

**Un bilan et un renforcement de l'acte 1 de la contractualisation**

**La consolidation de la dynamique des groupes de travail**

**Le travail sur la gouvernance régionale et départementale de la stratégie**

**Le développement du partage d'expériences sur les innovations porteuses  
(mise en place d'un « lab des labs »)**

**Un travail sur l'inclusion numérique**

**Le soutien à la participation des personnes concernées aux travaux engagés**

### **Contact :**

Préfecture des Bouches du Rhône

Ferouse Mansour

Chargée de communication

[pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr](mailto:pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr)

Délégation à la prévention et à la lutte contre la pauvreté

[anne-catherine.ferrari@sante.gouv.fr](mailto:anne-catherine.ferrari@sante.gouv.fr)

06 30 54 14 70